



Fédération Française de Vol Libre
Delta · Parapente · Cerf-Volant · Kite · Boomerang



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'année 2022, pour nous décalée de mars à mars, est déjà derrière nous, le temps court. Que de choses à vous dire, Michel notre Secrétaire général vous a exprimé dans son rapport d'activité tout ce qui a été fait cette année. Pour ma part je vais vous faire part des sujets qui sont et seront au centre de nos préoccupations.

D'abord la sécurité, c'est notre talon d'Achille, la commission Technique et Sécurité vient de nous fournir son rapport annuel qui met en avant une augmentation de notre accidentalité aérienne ; je vous invite à en prendre connaissance. Il nous faut travailler collectivement ce sujet. La perte d'amis nous laisse et nous laissera toujours un grand vide. Il n'y a pas de fatalité comme il n'y a aucune leçon à donner. Mais une prise de conscience et une évolution de nos mentalités pour nous questionner sont nécessaires et indispensables. Toutes les compétences de la Fédération seront mobilisées pour avancer dans cette direction.

L'espace aérien : celui-ci devient plus contraint, notamment par les exercices militaires ainsi que par les zones de protection d'oiseaux comme les ZSM, les « bulles de quiétude » ou autres arrêtés de biotope, deux sujets forts différents mais qui nous obligent.

L'exercice inter-armées Orion, déployée sur plusieurs zones, nous amène à choisir d'autres sites de vol. La situation internationale a des répercussions sur nos pratiques, qu'elles soient aériennes ou nautiques. L'Armée de l'Air, avec laquelle toutes les fédérations aéronautiques échangent, veille autant que possible à désactiver les zones et je lui exprime ma gratitude pour son écoute et la qualité de nos échanges. Le partage de l'espace et le respect des règles aériennes sont le socle de nos pratiques. N'hésitez pas si vous avez des interrogations à nous les exprimer afin que nous vous aidions à y répondre. Johan Gorlier, qui remplace François Cuizinaud pour les espaces aériens, reprend une tâche parfois très technique, merci à eux deux, au premier pour son engagement, au deuxième pour tout le travail effectué et le passage du flambeau.

Les zones de protection des oiseaux : nous sommes en renégociation avec notamment la Dreal Aquitaine en charge du sujet et la Ligue de Protection des Oiseaux pour la signature d'une nouvelle convention ZSM. La commission Développement Durable et le comité national Parapente sont les chevilles ouvrières de cette négociation. Notre volonté est d'être des sportifs attentifs aux oiseaux lors de leur période de nidification sur les massifs. Là encore nous nous retrouvons avec plaisir dans le même espace avec le peuple naturellement ailé et profitons des mêmes thermiques. À nous de poursuivre ces moments de bonheur.



Les sites de pratique, éléments indispensables de nos activités. Le partage, le respect des contingences nous permettent de les offrir à tous les pratiquants du vol libre. Merci à ceux qui s'investissent sans compter pour les ouvrir et les entretenir et ainsi les mettre à disposition de tous. En réciprocité, merci à tous ceux qui les fréquentent d'en respecter les obligations. Cette organisation de l'utilisation de nos sites et le développement de l'activité va nous obliger à nous questionner, en certains lieux très fréquentés, sur la régulation de l'accès. C'est un sujet qui est devant nous, difficile et qui va demander une réflexion collective approfondie.

Permettez-moi d'évoquer avec vous des perspectives 2023 et... 2024. Cette année va voir le cinquantenaire de la Coupe Icare, bien sûr nous y serons, et avec un tout nouveau stand, vous êtes toutes et tous les bienvenus. Ça se fête !

Nous avons les Mondiaux de Parapente du 20 mai au 3 juin ; venez soutenir nos athlètes, venez nous rencontrer, venez vous retrouver. Ce sera un moment mémorable.

Nous travaillons à organiser pour cette fin d'année un grand rassemblement de toutes nos équipes pour écouter échanger. On pourrait appeler ça un congrès technique mais c'est plus que cela. Ce sera un moment fort de notre fédération comme l'est notre Assemblée Générale. Transversalité, ouverture seront au rendez-vous. Dans les prochaines semaines nous pourrions vous en dire plus.

Enfin, préparez-vous pour 2024, ce seront les 50 ans de la Fédération, créée le 12 mai 1974 . On va marquer le coup et je suis sûr qu'en la matière je peux compter sur nos esprits français pour en faire une belle célébration, je verrais bien une immense fête dans tous nos clubs, je dis ça mais je n'ai rien dit à vous de voir...

Bien amicalement,

Jean-Louis Coste
Président de la FFVL



Rapport d'activité pour l'année 2022

En 2022, après l'élection d'un nouveau président en mars, notre fédération a poursuivi le développement de ses activités dans la continuité des trois axes prioritaires précédemment validés lors de l'AG 2021 :

- pratiquer en sécurité ;
- défendre et pérenniser nos espaces d'évolution ;
- développer l'ouverture et le dynamisme de la fédération,

et cela pour nos cinq disciplines toutes tournées vers la même envie de jouer avec l'air, que ce soit dans le ciel, sur la terre ou sur l'eau.

Avec plus de 43 000 licences et titres de participation, 2022 est en augmentation au global de 1,5 % par rapport à 2021. On note une belle augmentation de 6 % des licences de parapente alors que le kite a été pénalisé par un été chaud et sans vent générant une baisse des licences en école comme en pratique de loisir.

La FFVL c'est 3 000 bénévoles et élus qui ont contribué à ce développement par leur engagement dans les commissions fédérales, les comités nationaux de chaque discipline, les 18 ligues régionales, les 68 comités départementaux et bien sûr, sur le terrain, dans nos 566 clubs.

Mais toutes ces actions menées en 2022 n'auraient évidemment pas été possibles sans le travail et l'accompagnement au quotidien de nos équipes opérationnelles constituées par les conseillers techniques nationaux sous la supervision du Directeur technique national et par l'équipe administrative de nos bureaux de Nice, pilotée par la Directrice administrative.

C'est un travail énorme de réunions de coordination et d'échanges réguliers entre toutes ces équipes et instances qui nous a permis de continuer de répondre aux attentes de nos licenciés comme aux exigences réglementaires de notre autorité de tutelle.

Et c'est la continuité d'une belle dynamique qui s'est traduite par une hausse de près de 10 % par rapport à 2019 du nombre de structures, lesquelles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire de la FFVL, des subventions de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre des Projets Sportifs Fédéraux : 298 actions pour 90 structures.

1- Pratiquer en sécurité

La sécurité dans nos pratiques reste plus que jamais une priorité car en 2022 nous avons constaté une augmentation des accidents en pratique de loisir comme en pratique encadrée à la fois en valeur absolue et en pourcentage.

Dans le cadre du programme « Voler mieux », piloté et subventionné par les commissions Formation parapente et delta, ce sont près de 300 journées qui ont été organisées en 2022 (+ 30 % par rapport à 2021) pour environ 1300 pilotes.

Le réseau des animateurs sécurité dans les clubs a continué à se développer sous le pilotage de la commission Sécurité et technique avec près de 200 animateurs à ce jour. Des conférences dédiées à la gestion des risques ont été organisées par des membres de la commission auprès des clubs, CDVL ou ligues.

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves en école, de nombreuses actions ont été menées par les commissions Formation, que ce soit en lien avec nos 240 écoles certifiées et plus de 1100 moniteurs ou avec nos 200 moniteurs fédéraux dans les associations.

Plus spécifiquement pour le parapente, une étude sur l'accidentalité a été confiée, par le comité national Parapente et la commission Sécurité et technique, à des étudiants en école d'ingénieurs pour évaluer les situations les plus accidentogènes. Cette première étape a déjà apporté des indications très intéressantes qui seront approfondies et complétées lors d'une deuxième phase en 2023.

Par ailleurs, dans les programmes de formation parapente, un tournant majeur a été franchi cette année en intégrant de manière formelle et prégnante la prise en compte des facteurs humains.

Concernant la sécurité du matériel, la charte Paracheck a été déployée en 2022 pour harmoniser le travail des ateliers de contrôle de voiles de parapente. Son déploiement et son développement vers un possible label et une internationalisation se poursuivront en 2023.

Dans le domaine de l'homologation des voiles de parapente, notre laboratoire Aérotest a continué à proposer ses services et son expertise technique avec près d'une vingtaine de tests en charge réalisés en 2022.

2- Défendre et pérenniser nos espaces d'évolution

Comme tous les ans, la commission des Sites et espaces de pratique a géré les subventions sites à destination des instances régionales et départementales.

Mais en 2022, elle a dû faire face à un nombre croissant de demandes liées à nos sites référencés et a géré plus d'une vingtaine de dossiers sur des problèmes de conventionnement, de litige ou d'achat de terrain.

Sur bon nombre de dossiers, la collecte via un système d'information géographique de toutes les traces GPS générées par nos pratiques s'est avérée être un outil indispensable quand il s'est agi de négocier avec des collectivités souhaitant réaliser des aménagements pouvant avoir un impact sur nos activités.

Après un travail important de nettoyage des archives papier de tous nos sites, la commission a numérisé environ 1500 conventions entre la FFVL et les propriétaires des terrains de pratique (déco, atterrissage, pente-école, treuil).

Enfin, la commission a activement participé, avec les comités nationaux Parapente et Delta ainsi qu'avec la commission Développement durable, à la signature d'une convention attendue avec les organisations naturalistes de protection de la faune, particulièrement face à l'augmentation du nombre de ZSM (zones de sensibilité majeure) activées en période de nidification.

Par ailleurs, face à des problématiques grandissantes sur les espaces aériens, nos collaborations en 2022 avec les organismes internationaux du vol libre, European hang gliding and paragliding union (EHPU) et commission internationale du Vol libre (CIVL) se sont avérées de plus en plus importantes pour traiter un certain nombre de sujets avec les instances européennes.

À noter que compte tenu du contexte international, 2022 a vu une intensification des exercices militaires avec la création de nombreuses ZRT (zones de restriction temporaire).

3- Développer l'ouverture et le dynamisme de la fédération

La pratique féminine a continué à se développer lentement mais à un rythme constant passant de 17 % des licenciés en 2017 à 19 % en 2022.

La commission Féminine y a contribué de façon très dynamique au sein de la fédération avec plus d'une soixantaine d'actions menées en 2022 sur tout le territoire dans les cinq disciplines.

Au sein de cette commission, le Collectif national féminin a plus spécifiquement accompagné des pratiquantes à participer à des compétitions.



En direction du public handicapé, l'année 2022 a été l'occasion pour la commission Hand'Icare de revenir à un fonctionnement normal avec l'organisation d'un rassemblement de deux jours ainsi que sept formations, organisés principalement autour du parapente biplace et du tandem kite.

D'autres actions ont été menées sur les formations DEJEPS et des nouveaux équipements.

À noter qu'à la suite de la présentation de ses projets de développement, la FFVL a reçu une nouvelle délégation de l'État pour le handi parapente.

Les jeunes sont également une priorité fédérale très bien relayée par les actions menées en club. Le projet « Des jeunes et des ailes » pour proposer et soutenir des actions consacrées à la découverte, l'apprentissage et la progression dans chacune de nos pratiques a continué à rencontrer un succès grandissant en 2022 avec 35 projets réalisés par des clubs, CDVL ou ligues pour plus de 400 jeunes, dont 40 % de filles.

En ce qui concerne la compétition, l'année 2022 a été marquée par de très bons résultats dans les compétitions internationales de nos athlètes féminins et masculins. Des podiums ont été réalisés en parapente de distance, en parapente de voltige, en parapente de précision d'atterrissage, en delta et en boomerang.

Au niveau national, les différents championnats de France ont montré une belle dynamique dans les disciplines pour lesquelles nous avons la délégation du ministère des Sports : parapente de distance en Savoie, parapente de distance Jeunes en Corrèze, parapente de voltige en Normandie, parapente de précision d'atterrissage en Haute-Savoie, delta dans les Hautes Alpes, boomerang en Haute-Vienne et snowkite dans les Hautes-Alpes.

Les Coupes Fédérales de Distance (parapente, delta et marche et vol), avec un nombre de déclarations globalement en augmentation, permettent de répondre également aux attentes de défis régionaux ou en club. Toutes ces déclarations continuent de constituer une source d'information précieuse pour tous les pratiquants.

Le développement durable dans le vol libre est depuis plusieurs années un axe de travail important de notre fédération pour répondre aux évolutions sociétales et environnementales dans les pratiques sportives.

Pour y répondre, la commission Développement durable a poursuivi ses actions engagées sur le recyclage du matériel de vol libre (« Re-fly »). En 2022 elle a de plus développé de nouveaux outils pédagogiques sur « Vol libre et milieux naturels » et a su créer les conditions d'un dialogue constructif avec les principales organisations naturalistes de protection de la faune en vue de la signature d'une convention visant à défendre nos pratiques

Enfin, en 2022 un effort important a été fait en matière de communication pour répondre aux besoins d'information des licenciés et de partage de nos principaux événements. Avec l'aide d'un prestataire externe nous avons travaillé à l'amélioration de nos outils numériques de communication, que ce soit notre site internet, les réseaux sociaux, les différentes lettres d'information et notre magazine *Vol Passion*.

En conclusion

Ce rapport ne donne qu'un résumé des principales actions visibles de la FFVL car de nombreuses autres commissions travaillent dans l'ombre,

- que ce soit pour garantir la bonne gouvernance de la FFVL dans son organisation, son fonctionnement et ses finances : la commission Financière, le comité d'Éthique, la commission des Statuts et règlements, les commissions Disciplinaires, la commission des Juges et arbitres et la commission de Surveillance des opérations électorales ;
- ou que ce soit dans des domaines d'expertise spécifiques : la commission Médicale, la commission des Assurance et la commission Tracté.



C'est bien l'engagement de tous les bénévoles et des équipes techniques et administratives qui fait la FFVL et qui permet à tous les pratiquants de continuer à pratiquer leurs passions dans l'air. Et c'est notre dynamisme, notre capacité à communiquer et notre réactivité qui nous permettront de faire face à de nombreux défis dans les années à venir.

Merci à tous.

Michel JOULOT
Secrétaire général